



S.E.M.O.C.T.O.M.

Syndicat de l'Entre-Deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères



RAPPORT ANNUEL 2008

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ce rapport est établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000. Il concerne l'ensemble des communes adhérentes au S.E.M.O.C.T.O.M ; il a été présenté et voté à l'unanimité des présents lors de la réunion du Comité Syndical du SEMOCTOM du **1^{er} juillet 2009**. Il sera ensuite mis à la disposition du public et transmis aux communautés de communes et aux communs membres qui doivent le présenter à leur Conseil Communautaire et /ou Conseil Municipal.

SOMMAIRE

1. Présentation du territoire du SEMOCTOM.....	9
2. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés	9
2.1 La collecte des ordures ménagères résiduelles.....	9
2.1.1 – L’organisation de la collecte.....	11
2.1.2 – Les tonnages	11
2.2 La collecte sélective des matériaux recyclables	13
2.2.1 La collecte en porte à porte	15
2.2.2 La collecte en apports volontaires des déchets ménagers à recycler.....	18
2.3 Evolution prévisible de l’organisation des collectes sélectives.....	19
2.4 Les déchèteries du SEMOCTOM.....	19
2.4.1 L’accès des déchèteries	21
2.4.2 Les types de déchets collectés.....	22
2.4.3 La fréquentation des déchèteries.....	23
2.4.4 Prévisions d’évolutions des déchèteries en 2009	23
2.5 Tableaux récapitulatifs des tonnages collectés et traités par le SEMOCTOM en 2008.....	23
3. Le traitement et l’élimination des déchets ménagers et assimilés	24
3.1 Le traitement des ordures ménagères.....	24
3.2 Le traitement en centres de tri des matériaux recyclables	24

4. Les indicateurs financiers	25
4.1 Les modalités d'exploitation	25
4.1.1 La collecte des ordures ménagères	25
4.1.2 La collecte des points d'apports volontaires.....	25
4.1.3 L'élimination des ordures ménagères	25
4.1.4 Les centres de tri.....	25
4.2 Montant annuel global du service et modalités de financement	26
5. Les opérations de communication	27
5.1 Communication de proximité	27
5.1.1 Communication auprès du grand public.....	27
5.1.2 Gestion quotidienne des demandes des usagers	27
5.2 Communication et animations pédagogiques.....	28
5.3 Communication et éco-manifestations	29
5.4 Autres manifestations	30
6. Le centre de transfert	32
7. Bilan de l'opération compostage individuel.....	33
8. Environnement et sécurité.....	34
9. Emploi et données sociales.....	36

ANNEXES

Annexe I : Répartition de la population du territoire du SEMOCTOM au 1^{er} Janvier 2008

Annexe II : Tableau récapitulatif des tonnages collectés en 2008

Annexe II Bis : Tableau récapitulatif des tonnages traités en 2008

Annexe III : Montant annuel des principaux contrats des prestations extérieures

Annexe IV : Montant annuel global des dépenses du service

Annexe V : Modalités de financement (recettes)

Annexe VI : Coûts à la tonne et à l'habitant

Annexe VII : Evolution du coût à l'habitant entre 2001 et 2008

Annexe VIII : Carte des Points d'Apports Volontaires

Annexe IX : Les communes équipées en composteurs individuels et leurs taux d'équipement en 2008

Zone d'intervention du SEMOCTOM en 2008
 Communautés de Communes (CDC)
 compétence "déchets ménagers et assimilés".



- CDC des Portes de l'Entre-2-Mers
- CDC du secteur de St-Loubès
- CDC des Coteaux Bordelais
- CDC des Coteaux de Garonne
- CDC du Créonnais
- CDC du Vallon de l'Artolie
- CDC de l'Ouest Entre-2-Mers
- CDC de Targon
- CDC du Libournais
- CDC du Pays de Sauveterre de Guyenne
- CDC du Brannais
- CDC du Sud du Libournais

1. Présentation du territoire du S.E.M.O.C.T.O.M.

Le S.E.M.O.C.T.O.M. (Syndicat de l'Entre-deux Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères), créée par arrêté préfectoral du 28 janvier 1980, assure l'organisation et la gestion des déchets ménagers et assimilés pour **85 communes**. Il regroupe **12 communautés de communes** exerçant la compétence « déchets ménagers et assimilés » (cf carte ci-contre : *Zone d'intervention du SEMOCTOM en 2008*).

Au 1^{er} janvier 2008, le S.E.M.O.C.T.O.M. réunit **90 903 habitants** sur une superficie de 658 km² (cf annexe I : *Répartition de la population du SEMOCTOM en 2008*)*. La plus grande commune compte 7 639 habitants (Saint-Loubès) et la plus petite 86 habitants (Dardenac). Le territoire est composé d'un habitat essentiellement péri-urbain et semi-rural.

2. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets ménagers et assimilés

2.1 La collecte des ordures ménagères résiduelles

La collecte des ordures ménagères est assurée par **14 camions bennes**.

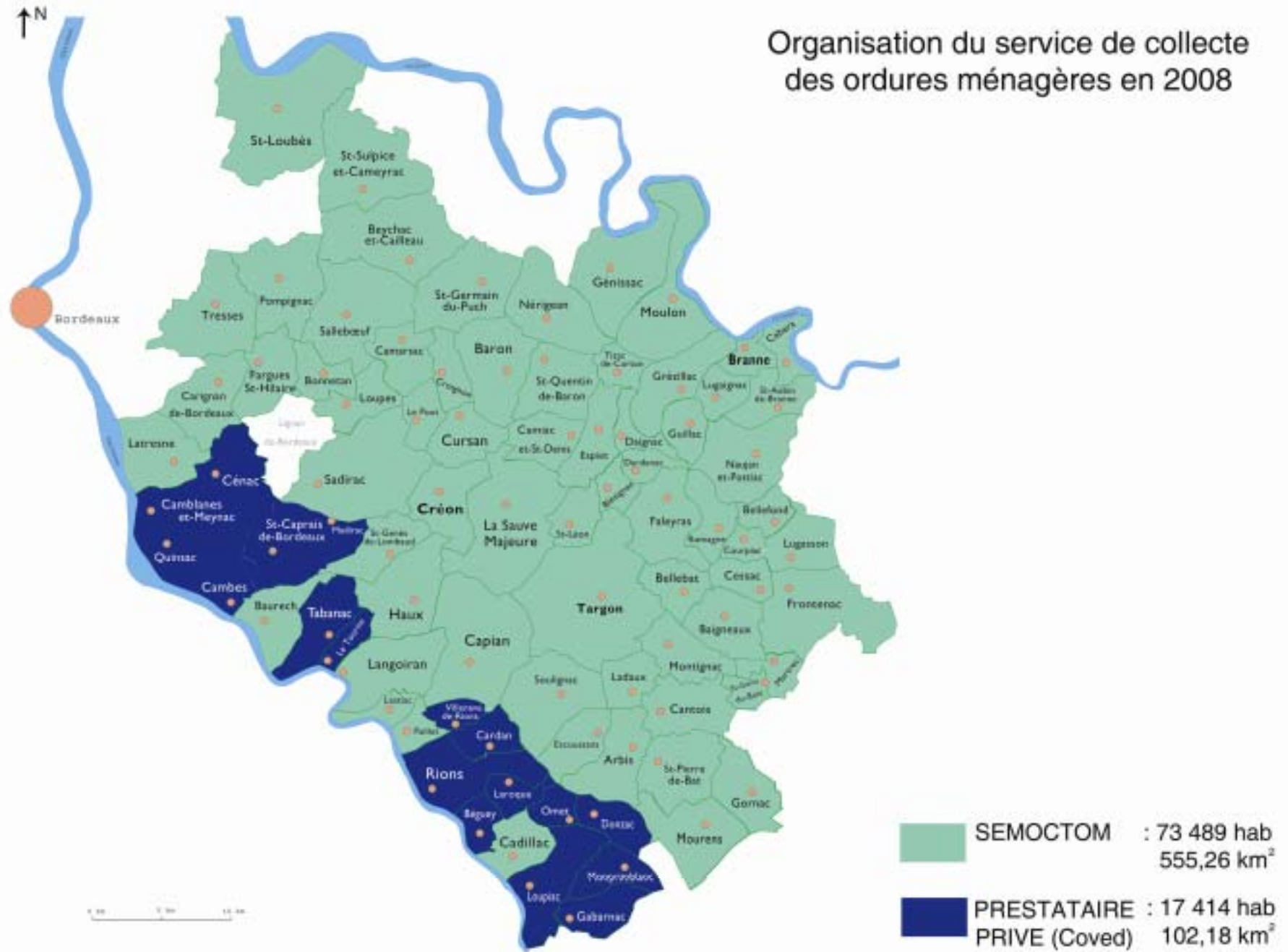
Le transport des déchets est réalisé avec **2 semi-remorques**.



PARC DES BENNES A ORDURES MENAGERES

** Tous les ratios sont calculés sur la population moyenne de l'année 2008 qui intègre les nouveaux administrés pris en compte au fur et à mesure soit 91 202 habitants*

Organisation du service de collecte des ordures ménagères en 2008



2.1.1 L'organisation de la collecte : (cf carte ci-contre « Organisation du service de collecte des ordures ménagères en 2008 »).

La collecte des ordures ménagères est en grande partie réalisée en **régie** (67 communes concernées)

18 communes sont collectées par un **prestataire extérieur** dans le cadre de marchés publics (Société COVED en 2008).

Il s'agit d'une collecte mécanisée réalisée en porte à porte dans l'ensemble des communes adhérentes où selon le souhait des conseils municipaux, la collecte est **hebdomadaire** ou **bi-hebdomadaire** (cf carte ci-après « Fréquence la collecte des ordures ménagères en 2008 »).

La taille et le financement des contenants sont laissés à la discrétion des usagers.



2.1.2 Les tonnages :

³ Ordures ménagères traitées en 2008 : **26 458 Tonnes** ce qui représente **290 kg/an/habitant**.

En 2008, un infléchissement notable des quantités d'ordures ménagères (baisse de **3,81 %**) est enregistré par rapport à 2007, dans un contexte d'accroissement démographique de la population d'environ 1% par an. Cette baisse des ordures ménagères résulte de la conjugaison de plusieurs actions :

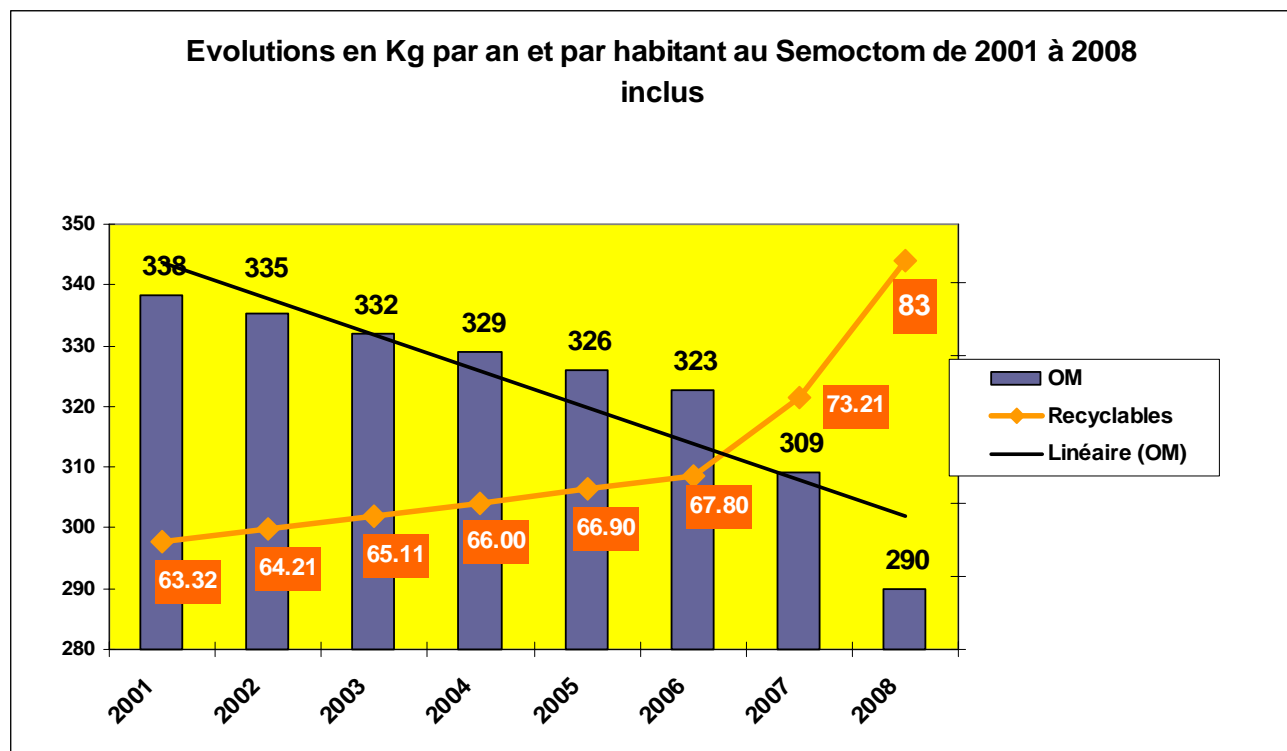
- Ø La poursuite de l'opération du compostage individuel menée sur le territoire du SEMOCTOM,
- Ø La mise en place des collectes sélectives des matériaux recyclables en porte à porte sur 4 nouvelles communes,
- Ø La collecte sélective des matériaux recyclables en porte à porte des collèges et écoles primaires,
- Ø La suppression de la collecte des déchets verts dans les ordures ménagères,

Il est probable que la conjoncture économique actuellement difficile contribue aussi à cette baisse.

Fréquence de la collecte des ordures ménagères fin 2008



- Communes à 1 collecte OM par semaine (46359 habitants)
- Communes à 2 collectes OM par semaine (44544 habitants)
- Communes passées de 2 collectes à 1 collecte OM par semaine en 2008



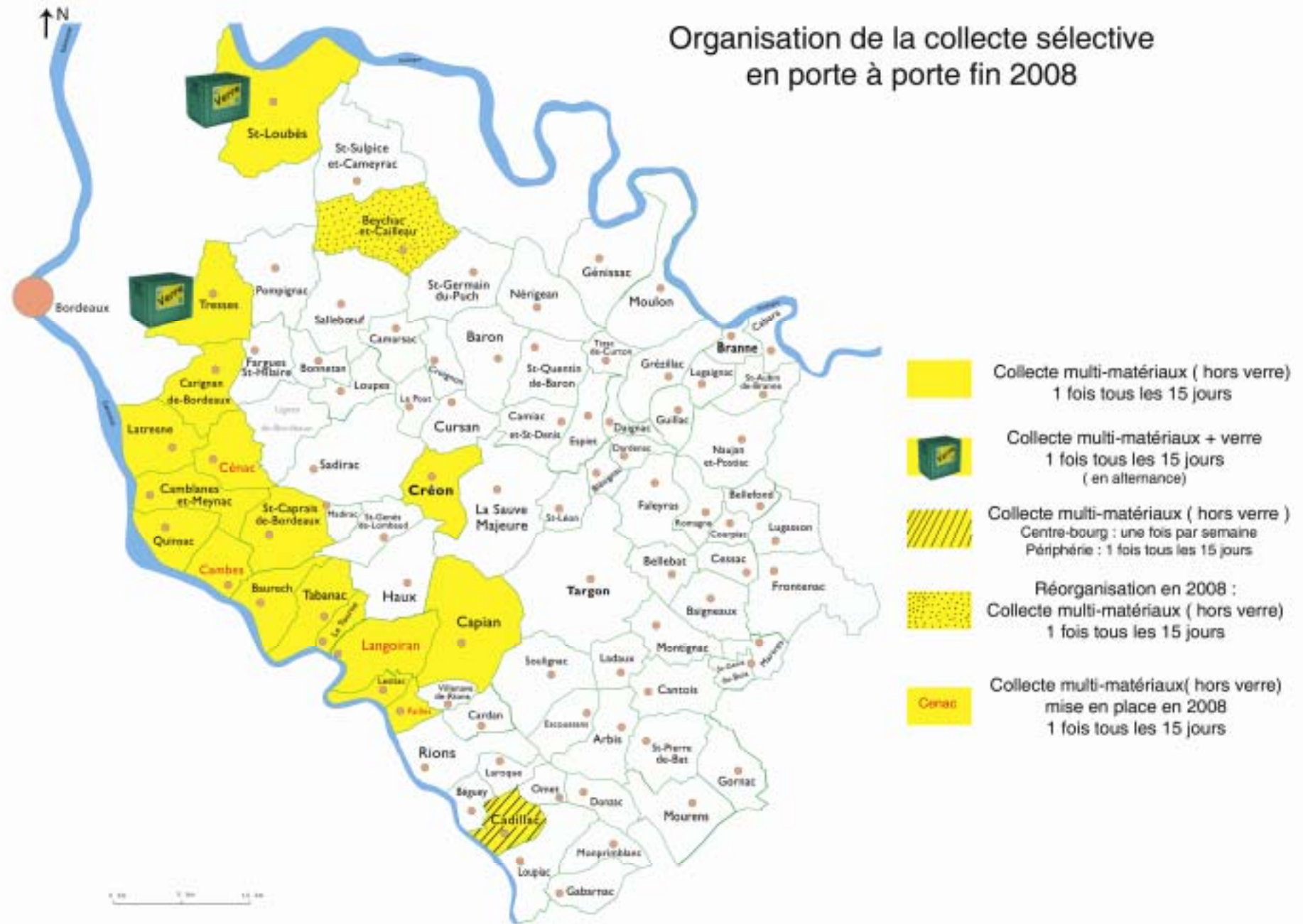
Le tableau illustre l'évolution en baisse des OM et en hausse des matériaux recyclables depuis 2001. A noter que le mouvement de baisse des OM est particulièrement important en 2007 et 2008.

2.2 La collecte sélective des matériaux recyclables

La collecte sélective est réalisée sur le territoire des 85 communes du SEMOCTOM selon 2 organisations différentes :



Organisation de la collecte sélective en porte à porte fin 2008





- § **La collecte en porte à porte** des matériaux recyclables + verre pour 2 communes, cartons d'emballage et journaux magazines, plastique, acier et aluminium,
- § **La collecte en apports volontaires** de ces mêmes produits au moyen de bornes spécifiques installées sur le territoire.

2.2.1 La collecte en porte à porte

3 Mise en place et réorganisation des collectes sélectives en porte à porte

4 nouvelles collectes sélectives en porte à porte ont été mises en place dans le courant de l'année 2008 sur les communes de **Cambes, Cénac, Langoiran** et **Paillet**. Elles sont accompagnées pour plusieurs d'entre elles d'une réduction de la fréquence des collectes ordures ménagères de 2 passages à 1 passage par semaine (cf carte ci-contre « *Organisation de la collecte sélective en porte à porte en 2008* »). La fréquence standard de la collecte sélective en porte à porte des matériaux recyclables est fixée à un passage tous les 15 jours.

Les habitants de toutes ces communes ont été équipés en conteneurs à couvercles jaunes, avec une contenance adaptée à la taille des foyers pour permettre un stockage sur une durée plus longue.

La commune de **Beychac et Cailleau**, quant à elle, a été réorganisée avec une réduction à une collecte sélective en porte à porte tous les 15 jours (au lieu d'une hebdomadaire). Les habitants ont été ré-équipés.



Communes et nombre d'habitants en collectes sélectives en porte à porte : 19 communes pour un Total de **43 559 habitants**.

³ Baurech : 695 hab	³ Cénac : 1 844 hab	³ Paillet : 1 025 hab
³ Beychac et Caillau : 1 920 hab	³ Créon : 4 124 hab	³ Quinsac : 1 950 hab
³ Cadillac : 2 339 hab	³ Langoiran : 2 072 hab	³ Saint-Caprais de Bordeaux : 2 669 hab
³ Cambes : 1 275 hab	³ Latresne : 3 265 hab	³ Saint-Loubès : 7 639 hab
³ Camblanes-et-Meynac : 2 319 hab	³ Le Tourne : 739 hab	³ Tabanac : 1 054 hab
³ Capian : 627 hab	³ Lestiac sur Garonne : 609 hab	³ Tresses : 3 928 hab
³ Carignan-de-Bordeaux : 3 466 hab		

³ Description du service

à Les collectes sélectives concernent pour les communes de **Tresses** et de **Saint-Loubès** le **verre et 6 matériaux à recycler** collectés à raison de **1 fois par semaine** en alternance.

à Pour les communes de **Baurech, Beychac-et-Caillau, Cambes, Camblanes-et-Meynac, Capian, Carignan-de-Bordeaux, Cénac, Créon, Langoiran, Latresne, Le Tourne, Lestiac sur Garonne, Paillet, Quinsac, Saint-Caprais de Bordeaux, Tabanac** la collecte des 6 matériaux à recycler est réalisée **1 fois tous les 15 jours**.

à Pour la commune de **Cadillac**, la collecte de 6 matériaux à recycler est réalisée **1 fois tous les 15 jours** dans la périphérie et **1 fois par semaine** dans le centre bourg.

Les collectes sélectives en porte-à-porte sont toutes réalisées en régie.





³ **Les équipements :**

€ Bacs roulants de 120, 240 et 340 Litres et caissettes vertes par foyer :

Tresses et Saint-Loubès

€ Bacs roulants de 120, 240 et 340 Litres :

Baurech, Beychac et Caillau, Cadillac, Cambes, Camblanes-et-Meynac, Capian, Carignan-de-Bordeaux, Cénac, Créon, Langoiran, Latresne, Le Tourne, Lestiac sur Garonne, Paillet, Quinsac, Saint-Caprais de Bordeaux et Tabanac.



L'équipement des habitants

43 559 habitants fin 2008

A Cadillac et à Créon notamment, pour répondre au problème d'un centre bourg très dense où les possibilités de stockage sont faibles, un équipement complémentaire de foyers qui ne disposent pas de suffisamment d'espace est fait avec des sacs plastiques transparents distribués régulièrement : environ 450 foyers sont concernés et 100 sacs par foyers et par an soit un total de **4 500 sacs** par an distribués.



2.2.2 La collecte en apports volontaires des déchets ménagers à recycler

Les communes du S.E.M.O.C.T.O.M sont équipées de points d'apports volontaires pour le verre (79 336 habitants) ou de plusieurs points d'apports volontaires pour les 6 matériaux recyclables (verre, cartons d'emballage et journaux magazines, plastique acier et aluminium) (47 344 habitants).

(cf. Annexe VII « Carte des points d'apports volontaires sur le territoire du SEMOCTOM en 2008 »).

Pour cela, le syndicat met à disposition sur son territoire **457** conteneurs répartis comme suit:

- ä **192** conteneurs pour **le verre** soit 1 borne pour **413 habitants**
- ä **139** conteneurs pour **le papier / cartons et briques** soit 1 borne pour **341 habitants**
- ä **126** conteneurs pour **le plastique** et pour **les emballages ménagers en acier et aluminium** soit 1 borne pour **376 habitants**.



Le Tonnage total collecté issu des collectes sélectives (porte à porte, apports volontaires et recyclables collectés en déchèteries) s'élève en 2008 à **7 525 tonnes** soit **83 kg/an/habitant** soit une augmentation de **13,62%** par rapport à 2007.

2.3 Évolution prévisible de l'organisation des collectes sélectives

Les communes de **Béguey, Loupiac** et **Sadirac** seront concernées en **2009** par la mise en place de la collecte sélective en porte à porte des matériaux recyclables, avec selon leur choix, une réduction du nombre de collectes ordures ménagères à un passage hebdomadaire ou un maintien du rythme de collecte actuel.

En 2009, des points d'apports volontaires tri-matériaux anciens vont progressivement être retirés avec la mise en œuvre des nouvelles collectes sélectives en porte à porte. Cette évolution pourrait être accélérée, selon les décisions du Comité Syndical du SEMOCTOM. Le programme 2009 n'est pas totalement finalisé au moment de la rédaction de ce rapport.

2.4 Les déchèteries du S.E.M.O.C.T.O.M

En 2008, le S.E.M.O.C.T.O.M. gère directement **5 déchèteries** (cf carte ci-après « *Implantation des déchèteries du SEMOCTOM* »)...

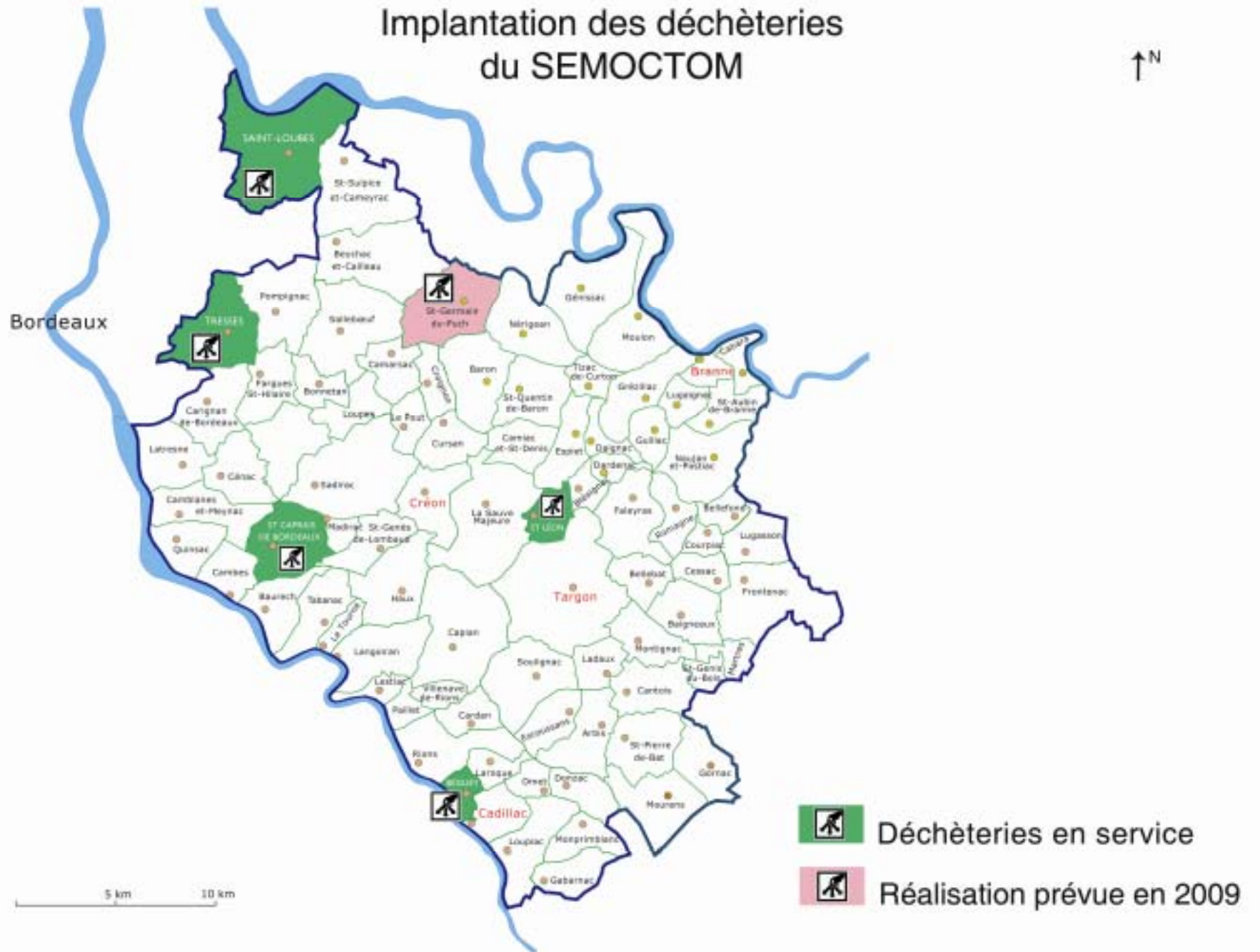
- ä **Saint-Léon** (Canton de Créon)
- ä **Béguey** (Canton de Cadillac)
- ä **Saint-Caprais-de-Bordeaux** (Canton de Créon)
- ä **Tresses** (Canton de Floirac)
- ä **Saint-Loubès** (Canton de Carbon Blanc)



...et bientôt une 6^{ème} sur le canton de Branne à Saint-Germain du Puch !

Les tonnages collectés en déchèteries en 2008 s'élèvent à **14 981 Tonnes** (hors matériaux recyclables) soit + **3.22 %** par rapport à 2007.

Implantation des déchèteries du SEMOCTOM



2.4.1 L'accès des déchèteries

Il est réservé principalement aux habitants des 85 communes adhérentes.

- à Pour les habitants du SEMOCTOM les dépôts sont **gratuits jusqu'à 250 kg** par apport, ensuite, ils sont facturés **0,13 € le kilo**.
- à Pour les entreprises, artisans et commerçants du SEMOCTOM, ils sont facturés à **0,13 € le kilo dès le premier kilo**.
- à Pour les habitants, hors S.E.M.O.C.T.O.M, facturation à **0,18 € dès le 1^{er} kilo**.
- à Pour les entreprises hors S.E.M.O.C.T.O.M, facturation à **0,18 € dès le 1^{er} kilo (0,35 € dès le premier kilo pour la déchèterie de Saint-Loubès)**.

³ **Accueil des gravats à la déchèterie de Saint-Loubès**

- J Pour l'ensemble des usagers du territoire du SEMOCTOM les dépôts de gravats sont **gratuits jusqu'à 250 kg** par jour, ensuite ils sont facturés **0,13 € dès le 1^{er} kg**.
- J Pour l'ensemble des usagers hors SEMOCTOM, les dépôts de gravats ne sont pas acceptés.



Déchèterie de Saint-Léon

³ **Accueil des DEEE**

Le SEMOCTOM accepte les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) dans toutes ses déchèteries. Pour cela, une convention a été signée avec l' OCAD3E, organisme coordonnateur des DEEE à l'échelle nationale, et avec ECOLOGIC, éco-organisme désigné sur le Département de la Gironde.

³ Le SEMOCTOM facture directement à la Communauté de Communes des Coteaux de Garonne le coût d'accès à la déchèterie de Béguey des entreprises de son territoire, à la hauteur de ce qu'il aurait directement facturé, ce qui a représenté en 2008 une somme de **4 495, 20 €**.

2.4.2 Les types de déchets collectés

Cartons et journaux
Verre
Plastiques
Encombrants
Végétaux
Ferrailles
Huiles de vidange
Batteries
Piles

Autres modalités de collecte des encombrants (en plus des déchèteries) :

€ Mise à disposition de bacs 10 m³ et 30 m³ à la demande des communes.

DEEE
(Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques)

**Pour l'achat d'un produit neuf ,
le vendeur a obligation de reprendre l'ancien !**
(principe du 1 pour 1)

Gros électroménager
Ecrans à tubes cathodiques
Lampes "éco" et néons (ampoules à décharge)
Piles
Petits appareils

Parce qu'ils contiennent des substances toxiques pour l'homme et pour l'environnement, les déchets d'équipements électriques et électroniques ne doivent plus être jetés dans la poubelle traditionnelle.

(Principaux articles du décret DEEE au verso de ce document)

Informations complémentaires :
www.semocotom.com
Tel : 05-57-34-53-20

2.4.3 La fréquentation des déchèteries

144 781 visites ont été enregistrées en 2008 soit une augmentation de 7 % par rapport à **2007**.

2.4.4 Prévisions d'évolutions des déchèteries en 2009

Des difficultés techniques ont retardé en 2008 la réalisation de la déchèterie de Saint-Germain-du-Puch. Elles sont résolues et l'ordre de service pour le démarrage du chantier a été signé le 25 novembre 2008. La date prévisionnelle de fin des travaux est fixée à septembre 2009.

Le SEMOCTOM étudie les conditions et les modalités d'acceptation des lampes usagées sur les déchèteries. Une convention sera signée prochainement avec l'éco-organisme RECYLUM.



2.5 Tableaux récapitulatifs des tonnages collectés et traités par le S.E.M.O.C.T.O.M. en 2008

à Annexes II et II bis

3. Le Traitement et l'élimination des déchets ménagers et assimilés

3.1 Le traitement des ordures ménagères

Le **S.E.M.O.C.T.O.M** a un point d'accueil pour le traitement de ses ordures ménagères :

- ³ Marché d'incinération avec la société d'incinération ASTRIA implantée à Bègles.

Total ordures ménagères traitées en 2008 : 26 458 Tonnes

3.2 Le traitement en centres de tri des matériaux recyclables

Pour permettre le recyclage des produits récupérés le S.E.M.O.C.T.O.M fait appel à des prestataires privés. Les matériaux à recycler sont principalement triés par la société VEOLIA à Bègles. Le SEMOCTOM fait aussi intervenir sur son site de Saint-Léon une association d'insertion **R.E.V. (Réalisation Environnement Valorisation)** qui effectue un « pré tri ».

Tonnage « sélectif » trié en 2008 : 6884 tonnes avec un taux de refus de 11,60% (544 tonnes) et une freinte (perte matériaux) de 34 tonnes.



4. Les indicateurs financiers

4.1 Les modalités d'exploitation

Au 1^{er} janvier 2008, le SEMOCTOM réalise en régie **79%** de la collecte d'ordures ménagères. La société COVED effectue **21%** de la collecte d'ordures ménagères restante.

4.1.1 La collecte des ordures ménagères

Š SEMOCTOM en régie :	21 932 Tonnes
Š Marché Coved :	5 050 Tonnes
Š Apports extérieurs et refus Pré Centre de tri :	432 Tonnes

} chiffres arrondis

4.1.2 La collecte des points d'apports volontaires

- ∕ En régie : Journaux, magazines et plastiques
- ∕ Marché COVED : Verre

4.1.3 L'élimination des ordures ménagères

- ∕ Marché avec la société Astria (Bègles)

4.1.4 Les centres de tri

- ∕ Marché avec la société VEOLIA (Bègles)
- ∕ Convention avec l'association R.E.V. (Camblanes-et-Meynac).

4.2 Montant annuel global du service et modalités de financement

Annexe III : Montant annuel des principaux contrats de prestations extérieures

Annexe IV : Montant annuel global des dépenses du service

Annexe V : Modalités de financement (recettes)

Annexe VI : Coûts à la tonne et à l'habitant

Annexe VII : Evolution du coût à l'habitant entre 2001 et 2008

Le Budget de fonctionnement en dépenses du S.E.M.O.C.T.O.M. s'élève au compte administratif en 2008 à **9 236 717,45 €**. Pour cette somme il a accueilli sur son site, **49 920 Tonnes** ce qui représente un coût de **185,03 € la tonne** tout matériaux et toutes charges confondues.

Pour l'année 2008, **la participation des habitants**, qui représente l'appel fait aux contribuables, est de **7 902 440,81 €**. En 2008, le nombre d'habitants supplémentaires pris en compte tout au long de l'année est de 299 ce qui amène en fin d'année à un total d'habitant de 91 202. Ces **7 902 440,81 €** pour **49 920 Tonnes** représentent une charge de **158,30 € la Tonne** ou bien pour **91 202 habitants** une charge de **86,65 € par habitant**.

Ce dernier chiffre est une moyenne qui doit être modulée en fonction de la fréquence des collectes et des services rendus.

5- Les opérations de communication

5.1 Communication de proximité

5.1.1 Communication auprès du grand public

Dans le cadre de la réorganisation et de la mise en place des collectes sélectives des matériaux à recycler en porte à porte, le SEMOCTOM mène des opérations de communication en **partenariat avec les élus des communes et communautés de communes concernées** pour informer et accompagner les habitants dans le cadre de ce projet :

- Š Réunions publiques d'information sur le tri et le recyclage des déchets
- Š Diffusion de supports d'informations sur le tri (consignes de tri, autocollants « jours de collectes », « bac propre » et « pas de verre »)
- Š Réalisation de calendriers des collectes sélectives dans chaque commune
- Š Publication d'articles dans la presse locale et dans les bulletins municipaux
- Š Suivi qualitatif des collectes

5.1.2 Gestion quotidienne des demandes des usagers

Les actions de communication se déroulent tout au long de l'année sur toutes les communes concernées :

- Š Suivi des communes et des habitants : Réponses aux problématiques des communes et des habitants (informations diverses, réassortiment, règlements de problèmes ponctuels...)
- Š Gestion des erreurs de tri des usagers (suivi de collectes) et explication des consignes de tri.



5.2 Communication et animations pédagogiques

L'opération « je trie à l'école » s'accompagne de l'élaboration d'outils d'information sur les consignes de tri (calendriers...) et de sensibilisation (plaquettes, affichettes..).

De nombreuses animations ont été réalisées dans les écoles maternelles, collèges, lycées, et centres de loisirs du territoire afin de sensibiliser les élèves (environ 1 500) autour du thème du développement durable, de la réduction des déchets à la source ainsi qu'aux bonnes pratiques du tri sélectif des matériaux recyclables, au compostage individuel...



COLLEGE FRANÇOIS MITTERAND DE CRÉON :

- participation aux réunions du CESC (comité d'éducation santé citoyenneté)
- projet de fabrication d'un jeu « Toutontri » en bois par les élèves
- bilan sur la pratique du tri dans l'établissement

COLLEGE CAMILLE CLAUDEL DE LATRESNE :

- formation des agents de restauration, de service et de nettoyage aux consignes de tri



ECOLES ELEMENTAIRES : animation et jeu dans les écoles

- Ecole de Saint Sulpice et Cameyrac: 4 classes
- Ecole de Créon : Cm2
- Ecole de Naujan et Postiac : Cp / Ce2
- Ecole de Sadirac-Lorient : 2 classes + mise en place du tri et lancement du compostage.

5.3 Communication et éco-manifestations



Le SEMOCTOM a participé à diverses manifestations sportives, culturelles en apportant son soutien logistique pour la collecte des déchets. Ces manifestations ont aussi été l'occasion d'élargir les pratiques du Tri des matériaux à recycler en dehors de son domicile.

- **Festival « Ouvre la voix »** : à Frontenac, Créon et Sadirac organisé par la Rock School Barbey
 - o Mise en place du tri des déchets pour 3 pique-niques (900 personnes environ au total).
 - o Logistique : 30 poubelles jaunes + poubelles OM mises en place pour l'enlèvement des OM et le tri des papiers, bouteilles plastiques et canettes.
 - o Réalisation de la première « convention de mise à disposition de bacs OM et tri pour les manifestations »

- **Festival « Rue et Vous »** : à Rions, organisé par la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie.

- Mise en place du tri des déchets pour 2 jours de festival + restauration (2500 personnes environ au total).
- Logistique : 62 poubelles jaunes + poubelles OM mises en place pour l'enlèvement des OM et le tri des papiers, bouteilles plastiques et canettes.
- + compost pour les stands de jus de fruits.
- + verres

- **Festival « Entre 2 rêves »** : à Camblanes organisée par les parents d'élèves de la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers

- Mise en place du tri des déchets pour spectacles et repas

- **Fête de la Poterie de Sadirac** : organisée par l'Association AGAPE

- Prêt de poubelles + mise en place du tri.

- **Fête du XIV juillet, fête de l'alose, fête du Clairret, fête de la St Jean à Quinsac** :

- Prêt de poubelles + mise en place du tri.

- **Trail de Camarsac (course nature) organisée par l'Association des Princes Noirs** :

- Mise en place du tri des déchets pour course et repas.

5.4 Autres manifestations

- **Animation + « nettoyage des bords de Garonne »** avec deux classes de l'école élémentaire de Quinsac et l'Association « Esprits de Garonne ».

- **Visite de la déchèterie de Tresses** : école de Fargues



- « **Printemps des enfants** » organisé par la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers :
 - o Stand d'animations-jeux pendant la journée caractérisée par une forte affluence.
 - o Participation aux réunions de préparation pour la manifestation 2009 à Cambes dans l'optique de réduire fortement la production de déchets de l'évènement (tri sélectif, pas de vaisselle jetable).
- « **Forum des Associations** » à Cénac : Stand jeux, information sur la mise en place du tri dans la commune.
- « **Journée de l'arbre** » organisée par la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers à Quinsac:
 - o Stand jeux, informations spécifiques sur le recyclage du papier.
- **Structuration des pratiques du tri dans les structures d'accueil jeunesse de la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers** : (accueils péri-scolaires, halte garderie, crèche, ludothèque, Bureau Information Jeunesse + bureaux CDC).
- **Valorisation des pratiques du tri auprès du public, élus et parents par tous moyens de communication** :

- § consignes de tri, articles,
- § animations pédagogiques dans toutes les structures jeunesse des communes de :
 - € Baurech
 - € Cambes
 - € Quinsac
 - € Cénac
 - € Camblanes
 - € Latresne
- § implication des animateurs,
- § enquêtes sur le terrain
- § exposition
- § réalisation d'une affiche (skater : ici on tri, c'est gavé cool) exposée dans les structures.



6. Le Centre de Transfert

Le SEMOCTOM a inauguré le 15 septembre 2008 le centre de transfert des ordures ménagères sur le site de Saint-Léon en présence du Président du Conseil Général Philippe MADRELLE et de nombreux élus.



Il s'agit d'un bâtiment de 12 mètres de hauteur, à deux niveaux : le haut de quai pour les bennes de ramassage et le bas pour les semis qui emportent les déchets à éliminer à l'usine de Bègles. La surface totale du centre de transfert est de 2025 m². Pour répondre aux critères de développement durable et être intégré harmonieusement dans le paysage de la commune, le bardage est en bois. La plate forme haute est utilisée comme zone de vidage des camions et de stockage des matériaux avant leur rechargement dans des semi-remorques pour évacuation.

La construction de cette infrastructure s'est accompagnée d'une restructuration complète du site : aire de broyage des déchets verts, séparation de la déchèterie de Saint-Léon, modernisation de la pesée et de l'aire de lavage ainsi que la création d'un portail de détection de la radio-activité.

Cette restructuration du site a également impliqué la reprise de tous les réseaux d'assainissement (récupération des eaux pluviales, création d'une réserve à incendie, modification du lagunage...) tout comme celle des réseaux électriques, téléphoniques et informatiques.

Le montant des travaux s'est élevé à **3,5 millions d'euros**.

Subvention du Conseil Général : **458 104 euros**.



7. Bilan de l'opération compostage individuel

Le SEMOCTOM développe depuis le mois de Mai 2006 sur son territoire, une opération de compostage individuel qui s'inscrit dans les objectifs du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés lequel prévoit un ensemble de moyens pour diminuer de façon significative les quantités de déchets ultimes incinérés ou mis en décharge (objectifs de la Loi fixés par l'Etat en 2006 : baisse des OM résiduelles de 15 % en 2010 et de 30 % en 2015).

Le compostage individuel, permet un tri et une valorisation des biodéchets pouvant représenter jusqu'à 30 % du poids total des ordures **ménagères** (gain environnemental), évitant ainsi une prise en charge de ces déchets souvent mélangés avec les OM résiduelles (gain financier).

Cette opération de promotion du compostage individuel destinée à s'appliquer progressivement sur 3 ans à tous les habitants du territoire du SEMOCTOM trouve donc sa légitimité comme projet de prévention et plus généralement dans une politique de gestion globale des déchets ménagers.

En 2008 le SEMOCTOM a achevé l'équipement de la totalité des communes de son territoire avec la commune de Saint Germain du Puch et la Communauté de Communes des Coteaux de Garonne (voir annexe VIII).

46 réunions publiques d'information ont été réalisées et **plus de 3 500 habitants** ont été **rencontrés à cette occasion**. Outre les conseils sur le compostage, ces réunions ont été aussi l'occasion d'évoquer la question de l'évolution de la gestion des déchets ménagers et assimilés depuis 15 ans.

Plus de **8 106** composteurs individuels de jardin ont été **distribués** en 3 ans sur l'ensemble du territoire du SEMOCTOM avec un taux d'équipement de **24 %** :

- Opération pilote 2006 :

 - à 1 589 composteurs

- Opération élargie en 2007 et 2008 :

 - à 6 517 composteurs

Ce sont **56 permanences de distribution** qui se sont déroulées représentant **336 heures de présence du SEMOCTOM dans les communes** soit une moyenne de 6 opérations par mois hors vacances scolaires.

Les retours des pesées effectuées par les foyers volontaires indiquent une moyenne de quantités détournées de la poubelle de **54, 73 kg/an et par habitant**.

Sur le territoire du SEMOCTOM, la quantité potentiellement détournée est de **1 198 tonnes**.

Si l'on extrapole ce chiffre à la totalité de la population du SEMOCTOM, la quantité de déchets fermentescibles détournée de la poubelle pourrait être proche de 5000 tonnes par an.

Prévision d'évolution en 2009 :

Le SEMOCTOM continue à équiper les habitants qui le souhaitent. Il oriente les élus par rapport aux habitants volontaires vers les formations de maîtres composteurs organisées conjointement par le Conseil Général et l'ADEME. Il envisage de développer en 2009 le broyage des déchets verts dans une logique de soutien au compostage individuel (permettre de compléter le composteur avec des éléments ligneux) et un développement de la gestion « sur place » des déchets.

8. Environnement et Sécurité

Mesures prises concernant la sécurité dans le travail.

En 2008, le SEMOCTOM poursuit sa politique de sécurité du travail ayant pour objectif d'améliorer les conditions de travail mais aussi de faire diminuer le nombre d'accidents et de préserver la santé des agents.

Les actions menées pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité en 2008 :

- Š Mise en place d'opérations correctives en relation avec les élus des communes sur les conditions de réalisation des collectes
- Š Réunions mensuelles de l'encadrement pour traiter les questions d'hygiène et de sécurité au SEMOCTOM
- Š Réalisation systématique de Plans de Prévention avant l'intervention d'entreprises extérieures sur le site

En direction des personnels :

- § Formations / informations aux risques routiers pour l'ensemble des agents d'exploitation
- § 12 C.A.C.E.S. (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) ont été passés avec succès
- § Formation « incendie, sauvetage et secouriste du travail »

Par ailleurs, 7 examens professionnels d'adjoint 1^{er} classe ont été obtenus.

Projets 2009 :

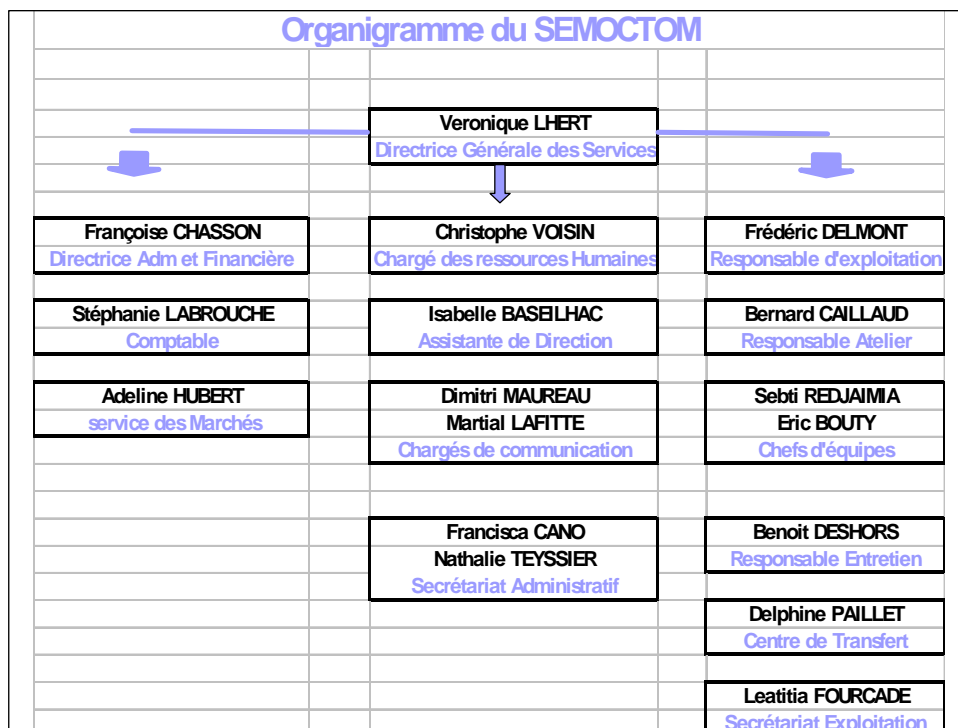
La formation : développement du DIF (Droit Individuel à la Formation) correspondant à 20 heures/an et par agent ; limité à 120 heures au total par agent.

La représentativité du personnel

La mise en place du CTP (Comité Technique Paritaire) lors du renouvellement de l'Assemblée des élus en mai 2008 et l'élection de nouveaux représentants du personnel vont faire évoluer le dialogue social au SEMOCTOM.

9. Emploi et données sociales

3 L'organigramme des personnels d'encadrement



3 En 2008 les effectifs du SEMOCTOM ont augmenté : le nombre de personnes en équivalent temps plein est de **92,1** soit une augmentation de 2% par rapport à 2007 (90,4 agents).

Il y a eu **12 accidents du travail** avec arrêt :

Taux de fréquence SEMOCTOM 2008 = 72

Taux de fréquence SEMOCTOM 2007 = 55

Le nombre de jours d'arrêts maladie a diminué de 23 % passant de 1862 jours en 2007 à 1416 en 2008.

- ³ Le SEMOCTOM a mis en place une action sociale en faveur du personnel en adhérant au **C.N.A.S.** (Comité National d'Actions Sociales) à compter du **01 septembre 2008**. En 4 mois d'activité, **52 agents** ont bénéficié de prestations sociales (Noël / rentrée scolaire, départ à la retraite...) pour un **montant total de 4 394 euros**.
- ³ Le SEMOCTOM a procédé à l'élection des représentants du personnel dans le cadre de la mise en place du CTP rendue obligatoire (seuil d'effectif > 50 agents).

ANNEXES

ANNEXE I : RÉPARTITION DE LA POPULATION DU SEMOCTOM AU 1^{ER} JANVIER 2008

Š Arbis	287 hab	Š Donzac	117 hab	Š Mourens	392 hab
Š Baigneaux	286 hab	Š Escoussans	270 hab	Š Naujan Et Postiac	500 hab
Š Baron	1040 hab	Š Espiet	655 hab	Š Nerigean	890 hab
Š Baurech	695 hab	Š Faleyras	380 hab	Š Omet	226 hab
Š Béguey	916 hab	Š Fargues Saint Hilaire	2531 hab	Š Paillet	1025 hab
Š Bellebat	143 hab	Š Frontenac	699 hab	Š Pompignac	2685 hab
Š Bellefond	223 hab	Š Gabarnac	276 hab	Š Quinsac	1950 hab
Š Beychac et Cailleau	1920 hab	Š Genissac	1643 hab	Š Rions	1518 hab
Š Blésignac	295 hab	Š Gornac	358 hab	Š Romagne	326 hab
Š Bonnetan	805 hab	Š Grézillac	704 hab	Š Sadirac	3357 hab
Š Branne	1146 hab	Š Guillac	183 hab	Š Saint Aubin de Branne	335 hab
Š Cabara	337 hab	Š Haux	803 hab	Š Saint Caprais de Bordeaux	2669 hab
Š Cadillac	2339 hab	Š La Sauve	1333 hab	Š Saint Genes de Lombaud	272 hab
Š Camarsac	950 hab	Š Ladaux	185 hab	Š Saint Genis du Bois	91 hab
Š Cambes	1275 hab	Š Langoiran	2072 hab	Š Saint Germain du Puch	2025hab
Š Camblanes et Meynac	2319 hab	Š Laroque	245 hab	Š Saint Léon	282 hab
Š Camiac et Saint Denis	255 hab	Š Latresne	3265 hab	Š Saint Loubès	7639 hab
Š Cantois	199 hab	Š Le Pout	345 hab	Š Saint Pierre de Bat	307 hab
Š Capian	627 hab	Š Le Tourne	739 hab	Š Saint Quentin de Baron	1542 hab
Š Cardan	403 hab	Š Lestiac Sur Garonne	609 hab	Š Saint Sulpice et Cameyrac	4036 hab
Š Carignan de Bordeaux	3466 hab	Š Loupes	502 hab	Š Salleboeuf	1977hab
Š Cénac	1844 hab	Š Loupiac	1135 hab	Š Soullignac	458 hab
Š Cessac	181 hab	Š Lugaigac	351 hab	Š Tabanac	1054 hab
Š Courpiac	87 hab	Š Lugasson	282 hab	Š Targon	1844 hab
Š Créon	4124 hab	Š Madirac	175 hab	Š Tizac de Curton	297 hab
Š Croignon	451 hab	Š Martres	125 hab	Š Tresses	3928 hab
Š Cursan	455 hab	Š Monprimblanc	276 hab	Š Villenave de Rions	277 hab
Š Daignac	473hab	Š Montignac	132 hab		
Š Dardenac	86 hab	Š Moulon	984 hab		

ANNEXE II

SEMOCTOM

Exercice 2008

COLLECTE

Population moyenne année 2007

89007 hab

Population moyenne année 2008

91202 hab

Collectes OM	Tonnes	Kg/an/habitants	Tonnes
	27414	301	
dont Semoctom			21932
dont Coved			5050
dont refus			374
dont apport divers			58

Déchèteries (Hors recyclables)	Tonnes	Kg/an/habitants	Tonnes
	14981	164	
Ferrailles			879
Encombrants (compris bacs mis à disposition des communes)			6351
Décharges sauvages			38
Déchets verts (compris bacs mis à disposition des communes)			7596
Bois			58
DEEE			21
Batteries			4
Huile			34

Apports Volontaires	Tonnes
	4634

Matériaux	Tonnes
verre	2469
plastiques	
acier	
aluminium	277
refus	
journaux magazines	
emballages ménagers recyclables	
gros de magasin	1888
tetra	
refus	

Porte à Porte	Tonnes
	2891

Matériaux	Tonnes
Verre	365
plastiques	
acier	
aluminium	
journaux magazines	
emballages ménagers recyclables	
gros de magasin	2526
Tetra	
Refus	

Total Recyclables	Tonnes	Kg/an/habitants
	7525	83

Recyclables sur totalité
activité SEMOCTOM : 18%

Recyclables sur OM
OM + Sélectif : 22%

Total annuel	Tonnes	Kg/an/habitants
	49920	547

ANNEXE II Bis

SEMOCTOM	Exercice 2008	TRAITE
-----------------	----------------------	---------------

Population moyenne année 2007	89007	
Population moyenne année 2008	91202	
	1/01/2007 en tonnes	1/01/2008 en tonnes
Stock OM année précédente	0	0
Total Collectes OM	27507	26458

Evolution 2007-2008 -3,81%

Déchèteries	2007 en tonnes	2008 en tonnes	2008 kg/an/hab	Evolution 2007-2008
ferrailles	854	840	9	-1,64%
encombrants	6130	6389	70	+4,23%
déchets verts	6468	6596	72	+1,98%
bois		58		
DEEE		21		
batteries	4	4		
huiles	37	34		
Total Déchèteries	13493	13942		

Collectes sélectives en 2008

	Collecté en tonnes	Trié en tonnes	Trié en kg/an/hab	Refus en Tonnes	Refus en %	Freinte en tonnes
verre	2834	2834	31,07	544	11,60%	34
plastiques	4691	301	3,30			
acier		109	1,19			
aluminium		10	0,11			
journaux/magazines		2448	26,85			
emr		898	9,84			
gm		250	2,74			
tetra		34	0,38			
Total collectes sélectives		7525	6884	75,48		

Résultat de l'exercice 2008 en quantités traitées:	47284
Recyclables sur OM + Sélectif :	20,65%
Recyclables sur totalité activité SEMOCTOM :	14,56%

En Stock au 31/12/2008 63

Evolution 2007-2008	collectées en T	traitées en T
Tonnes 2007	50539	47138
Tonnes 2008	49920	47284
Résultat	-1,24%	+0,31%

En Stock au 31/12/2007 44

ANNEXE III

PRESTATIONS EXTERIEURES DE 2004 à 2008

Evolution 2007-2008	Réalisé 2008	Réalisé 2007	Réalisé 2006	Réalisé 2005	Réalisé 2004	Contrats de prestations avec les entreprises
	2 433 758,42 €	2 459 705,78 €	2 199 338,73 €	1 841 180,75 €	1 830 112,56 €	ASTRIA
				116 811,12 €		Avenant 06 0 12/03 (-6,25 € HT/1)
				19 542,29 €	-	Avoir sur TGAP (9,15 - 7,50 € HT/1)
-1,05%	2 433 758,42 €	2 459 705,78 €	2 199 338,73 €	1 938 449,58 €	1 812 325,30 €	total traitement OM
7,29%	393 781,25 €	367 019,14 €	311 860,63 €	298 149,53 €	263 067,62 €	SURCA/SITAL (D.I.B.)
-5,19%	434 987,36 €	458 812,06 €	405 913,22 €	391 681,74 €	374 305,40 €	COVERED (OM) marché 2007
22,08%	89 381,37 €	73 215,95 €	65 542,36 €	62 378,50 €	56 575,10 €	COVERED (verre)
			22 658,38 €	21 257,94 €	20 784,81 €	COVERED (recyclables Cambianes)
			4 861,59 €			COVERED (recyclables Tabanac)
			45 521,36 €	47 409,22 €	36 673,99 €	R.E.V. (nettoyage PAV + espaces verts)
-7,70%	38 459,88 €	41 667,18 €				Entretien des espaces verts (déchèteries + St-Léon) : REV + Acévédo
9,16%	182 485,82 €	167 174,93 €	97 810,51 €	108 625,93 €	24 399,27 €	Broyage déchets verts (déchèteries)
2,14%	20 129,40 €	19 707,41 €	7 501,06 €			Transport OM + DIB (semi brûlée 08/06)
73,92%	22 547,48 €	12 964,55 €				Collecte PAV (VEOLIA)
	1 975,77 €					Elimination bois déchèteries (SEOSSE)
						Ballayage site St Léon (ONYX)
						Lavage conteneurs sélectifs (CITEC)
17,29%	2 162,20 €	1 843,42 €				Distribution communication collectes sélectives
0,60%	3 625 593,32 €	3 603 849,94 €	3 161 007,84 €	2 867 952,44 €	2 588 131,49 €	TOTAL

Evolution 2007-2008	Tonnages 2008*	Tonnages 2007*	Tonnages 2006*	Tonnages 2005*	Tonnage 2004	TOTAL
-3,81%	26 458,08	27 506,78	28 289,88	28 161,1	28 860,1	ASTRIA
4,22%	6 389,12	6 130,14	5 351,24	5 129,9	4 653,0	SURCA/SITA (DIB)
-7,77%	5 049,58	5 475,08	1 988,87	1 948,8	1 951,3	COVERED (OM) marché 2007
17,42%	2 469,30	2 103,00	1 888,14	1 868,0	1 752,5	COVERED (verre)
			118,60	115,7	117,8	COVERED (recyclables Cambianes)
			39,10			COVERED (recyclables Tabanac)
1,97%	6 595,64	6 467,99	4 312,50	4 472,3	3 130,0	Broyage déchets verts
	58,21					SEOSSE (élimination bois)
-1,39%	47 019,9	47 683,0	41 988,3	41 695,8	40 464,7	TOTAL

* Le tonnage traité est inférieur ou supérieur au tonnage collecté en raison des stocks existants d'une année sur l'autre.

Evolution des budgets de fonctionnement de 2004 à 2008

ANNEXE IV

Libellés Dépenses		2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2007-2008
Achats et variation des stocks	675 909,58 €	708 256,29 €	755 564,01 €	811 536,49 €	949 557,34 €	949 557,34 €	+ 17,01 %
Services extérieurs	3 111 944,06 €	3 425 844,96 €	3 782 063,26 €	4 219 816,15 €	4 399 932,21 €	4 399 932,21 €	+ 4,27 %
Autres services extérieurs	31 673,28 €	44 630,51 €	49 268,00 €	78 134,40 €	60 081,78 €	60 081,78 €	- 23,10 %
Impôts, Taxes et versements	74 736,35 €	81 495,61 €	82 223,46 €	100 680,02 €	100 143,44 €	100 143,44 €	- 0,53 %
Charges de personnel	2 409 936,69 €	2 694 793,02 €	2 811 714,22 €	2 962 252,59 €	2 993 129,02 €	2 993 129,02 €	+ 1,04 %
Autres charges de gestion	57 340,10 €	61 124,22 €	58 996,33 €	61 996,26 €	69 138,82 €	69 138,82 €	+ 11,52 %
Charges financières	144 752,40 €	150 730,60 €	133 642,51 €	118 226,97 €	245 673,18 €	245 673,18 €	+ 107,80 %
Charges exceptionnelles	22 874,67 €	187 790,43 €	109 031,09 €	281 645,68 €	476,69 €	476,69 €	- 99,83 %
Dotations aux amortissements	386 940,43 €	526 351,75 €	421 218,05 €	363 021,56 €	418 584,97 €	418 584,97 €	+ 15,31 %
Total des dépenses	6 916 107,56 €	7 881 017,39 €	8 203 720,93 €	8 997 310,12 €	9 236 717,45 €	9 236 717,45 €	2,66%
<i>Augmentation des dépenses N+1 sur N-1 :</i>							
	13,95%	4,09%	9,67%				

ANNEXE V

Libellés Recettes		2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2007-2008
Résultats antérieurs	197 016,15 €	464 764,85 €	563 125,99 €	454 147,76 €	491 053,79 €	491 053,79 €	8,13%
Atténuation charges de personnel	100 009,81 €	175 141,62 €	122 218,05 €	95 513,28 €	52 536,53 €	52 536,53 €	-45,00%
Soutiens éco-emballages + vie recycl	530 883,74 €	620 617,64 €	596 203,80 €	791 151,67 €	1 192 744,18 €	1 192 744,18 €	50,76%
Organismes publics (emplois jeunes)	44 411,94 €	4 253,09 €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
Redevance déchèteries	48 983,57 €	53 520,05 €	45 691,50 €	58 025,20 €	81 021,09 €	81 021,09 €	39,63%
Locations 10, 20, 30 m3	94 565,69 €	30 323,06 €	33 230,24 €	34 674,93 €	43 601,85 €	43 601,85 €	25,74%
Participation communale	5 848 487,95 €	6 325 751,97 €	6 627 573,17 €	7 214 777,47 €	7 902 440,81 €	7 902 440,81 €	9,53%
Redevance spéciale OM Communes	53 224,94 €	57 783,51 €	60 322,40 €	65 778,57 €	71 134,36 €	71 134,36 €	8,14%
Redevance spéciale Entreprises	289 565,94 €	364 737,72 €	370 506,82 €	396 788,70 €	401 232,24 €	401 232,24 €	1,12%
Participation C/Com + participation compositeurs			18 388,25 €	70 900,59 €	9 106,51 €	9 106,51 €	-87,16%
autres recettes (ICNE, rembt Lapouyade, Cessions, provisions pour charge...)	173 722,68 €	310 833,25 €	220 608,47 €	305 644,96 €	18 109,17 €	18 109,17 €	-94,08%
Total des recettes	7 380 872,41 €	8 407 726,76 €	8 657 868,69 €	9 487 403,13 €	10 262 980,53 €	10 262 980,53 €	8,17%
<i>Augmentation des recettes N+1 sur N-1 :</i>							
	13,91%	2,98%	9,58%				

ANNEXE VI

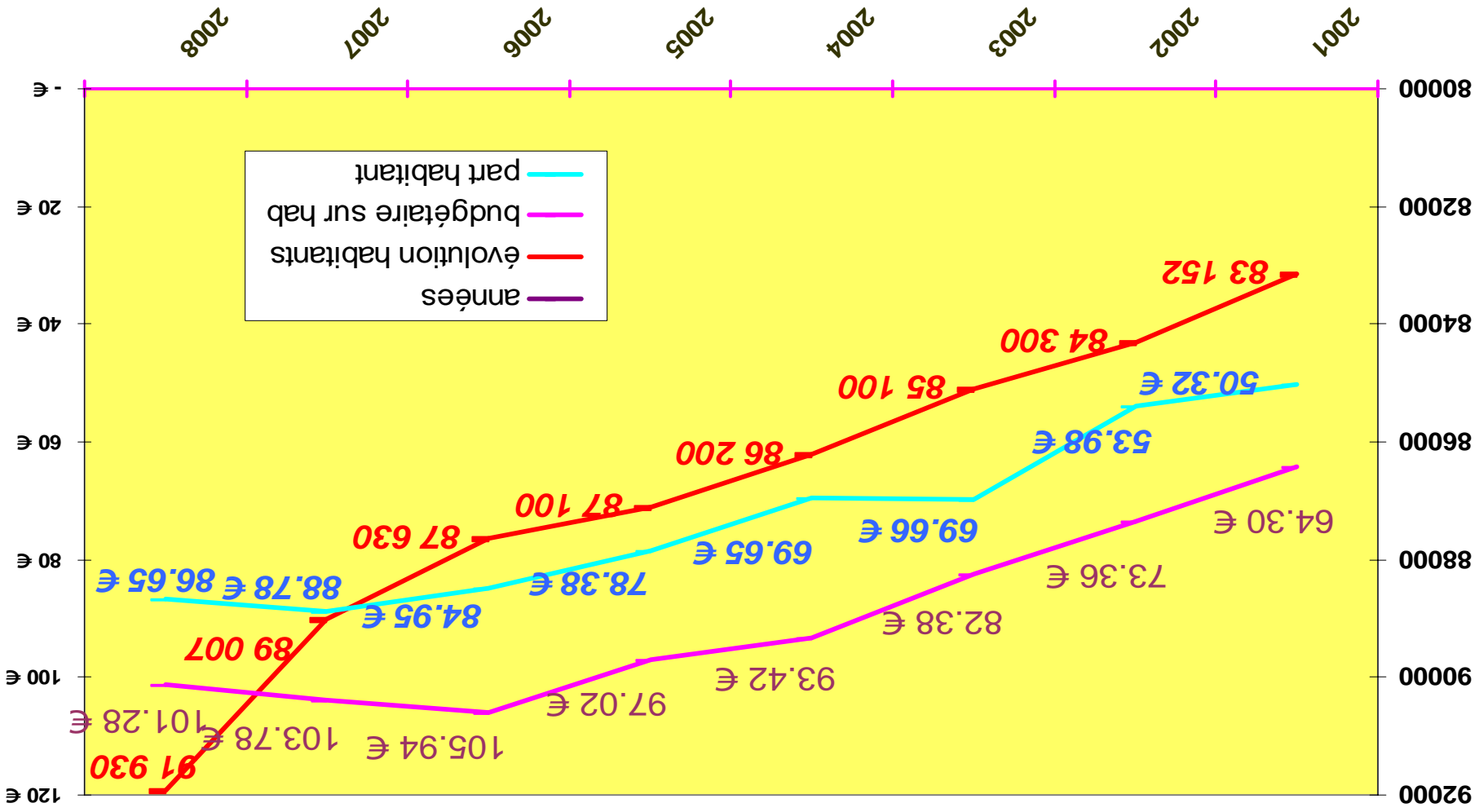
Le nombre d'habitants pris en compte varie, généralement en augmentation, d'une année à l'autre, tout comme le nombre de tonnes traitées. Cela explique qu'un coût à la tonne puisse avoir une évolution d'une année sur l'autre différente de l'évolution du coût à l'habitant sur la même période.

Evolution 2007-2008 -2,40%	
2008	101,28 €
2007	103,78 €
2006	105,94 €
2005	97,02 €
2004	93,42 €
2003	82,38 €
2002	73,36 €
2001	64,30 €
Coûts sur totalité du budget à l'habitant	

Evolution 2007-2008 -2,40%	
2008	86,65 €
2007	88,78 €
2006	84,95 €
2005	78,38 €
2004	69,65 €
2003	69,66 €
2002	53,98 €
2001	50,32 €
Coûts sur part. communale à l'habitant	

ANNEXE VII

Evolutions nombre d'habitants, budgetaire à l'habitant, part habitant entre 2001 et 2008 inclus



ANNEXE IX : LES COMMUNES EQUIPEES EN COMPOSTEURS INDIVIDUELS ET LEUR TAUX D'EQUIPEMENT EN 2008

% foyers équipés	Nom des communes équipées	Date de l'équipement
17,05%	BEGUEY	juin-08
11,27%	CADILLAC	juin-08
50,00%	DONZAC	juin-08
29,41%	GABARNAC	juin-08
24,47%	LARQUE	juin-08
16,38%	LOUPIAC	juin-08
35,64%	MONFRINBLANC	juin-08
12,64%	OMET	juin-08
16,54%	CAMILLAC et St DENIS	sept-07
18,50%	DAIGNAC	sept-07
15,15%	DARDENAC	sept-07
23,87%	ESPIET	sept-07
14,63%	NERIGEAN	sept-07
19,23%	SAINT QUENTIN DE BARON	sept-07
21,90%	TIZAC de CURTON	sept-07
22,00%	BRANNE	oct-07
19,00%	CABARA	oct-07
24,00%	GREZILLAC+CROIGNON	oct-07
24,00%	GUILLAC	oct-07
35,00%	LUGIGNAC	oct-07
35,00%	NAUJEAN ET POSTIAC	oct-07
30,00%	SAINT AUBIN DE BRANNE	oct-07
24,03%	CAPIAN	Oct-Nov 2007
26,97%	CARDAN	Oct-Nov 2007
22,04%	LANGOIRAN	Oct-Nov 2007
20,80%	LE TOURNE	Oct-Nov 2007
18,58%	LESTIAC	Oct-Nov 2007
25,06%	PAILLET	Oct-Nov 2007
15,15%	RIONS	Oct-Nov 2007
26,84%	TABANAC	Oct-Nov 2007
37,62%	VILLENAVE DE RIONS	Oct-Nov 2007
24%	Moyenne	

% foyers équipés	Nom des communes équipées	Date de l'équipement
31,00%	ARBIS	mai-07
20,00%	BAIGNEAUX	mai-07
5,00%	BELLEBAT	mai-07
20,00%	BELLEFONT	mai-07
13,00%	CANTONS	mai-07
25,00%	CESSAC	mai-07
25,00%	COURPIAC	mai-07
15,00%	ESCOUSSANS	mai-07
20,00%	FALERAS	mai-07
12,00%	FRONTENAC	mai-07
25,00%	LADEAUX	mai-07
20,00%	LUGASSON	mai-07
20,00%	MARTRES	mai-07
23,00%	MONSIGNAC	mai-07
28,00%	ROMAGNE	mai-07
12,00%	SOULIGNAC	mai-07
24,00%	St GENIS du BOIS	mai-07
10,00%	St PIERRE de BAT	mai-07
17,00%	TARGON	mai-07
29,00%	BEYCHAC et CALLEAU	mai-07
18,00%	SAINT LOUBES	mai-07
24,00%	SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	mai-07
26,00%	GENISSAC	avr-07
27,00%	MOULON	avr-07
31,00%	GORNAC	juin-07
17,38%	SAINT GERMAIN DU PUCH	01/06/2008
13,00%	MOURENS	juin-07

CDC DE TARGON
CDC SECTEUR ST LOUBES
CDC DU LIBOURNAIS
CDC DE SAUVETERRE
CDC DES COTEAUX DE GARONNE
CDC DU SUD DU LIBOURNAIS

% foyers équipés	Nom des communes équipées	Date de l'équipement
31,07%	BAURECH	juin-06
24,71%	CAMBES	juin-06
36,02%	CAMBLANES ET MEYNAC	mai-06
23,28%	CENAC	juin-06
22,73%	LATRESNE	mai-06
29,69%	QUINSAC	sept-06
26,59%	ST CAPRAIS	mai-06
27,00%	BARON	oct-06
19,00%	BLEIGNAC	févr-07
17,00%	CREON	mars-07
31,00%	CROIGNON	oct-06
38,00%	CURSAN	oct-06
28,00%	HAUX	févr-07
23,00%	LA SAVUE MAEURE	oct-06
29,00%	LE POUT	oct-06
26,00%	LOUPES	févr-07
21,00%	MADRAC	oct-06
23,00%	SADRAC	mars-07
43,00%	SAINT GENES DE LOMBAUD	oct-06
24,00%	SAINTE LEON	févr-07
35,00%	BONNETAN	mars-07
27,00%	CAMARSAC	mars-07
31,00%	CARIGNAN	mars-07
25,00%	FARGUES	mars-07
28,00%	POMPIGNAC	mars-07
32,00%	SALLEBOEUF	mars-07
28,00%	TRESSES	mars-07
CDC DES PORTES de L'ENTREE DEUX MERS		
CDC DU CREONNAIS		
CDC DES COTEAUX BORDELAIS		
CDC DE L'ENTREE DEUX MERS OUEST		
CDC DU BRANNAIS		
CDC DU VALLON DE L'ARTOLE		



Fait à Saint-Léon le 30 juillet 2009

Le Président,

Conseiller Général Honoraire
Maire de Camblanes-et-Meynac

Pour tout savoir sur votre Syndicat :

www.semoctom.com



***85 COMMUNES UNIES
DEPUIS PLUS DE 20 ANS POUR***

COLLECTER



VALORISER

***ELIMINER
LES DÉCHETS MÉNAGERS***